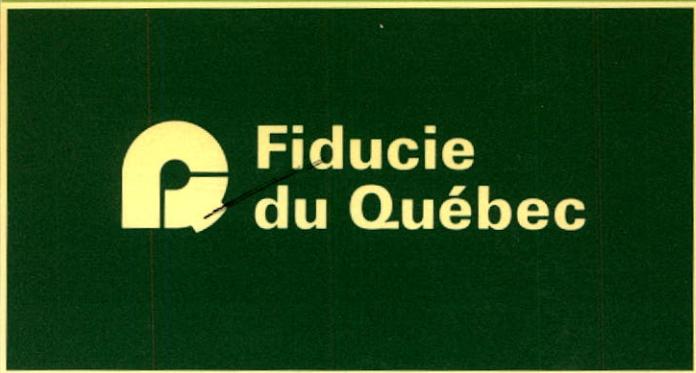


C



1987



Desjardins

## Table des matières

---

Faits saillants	1
<b>Message du président du conseil</b>	<b>2</b>
<b>Message de la direction</b>	<b>4</b>
<b>Rapports d'activités</b>	
Financement hypothécaire	8
Services aux caisses	10
Services aux particuliers	12
Services aux sociétés	14
<b>États financiers</b>	
Résultats consolidés	17
Bénéfices non répartis consolidés	17
Bilan consolidé	18
Mouvements consolidés de la trésorerie	20
Notes complémentaires	21
Appariement de l'actif et du passif	26
Rétrospective des cinq derniers exercices	27
<b>Conseil d'administration</b>	<b>28</b>
<b>Membres de la direction</b>	<b>29</b>
<b>Gestion Placements Desjardins</b>	<b>30</b>
<b>Bureaux</b>	<b>31</b>

---

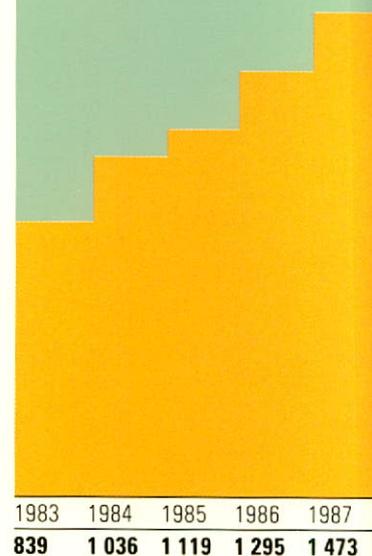
**L**a Fiducie du Québec,  
une institution du  
Mouvement Desjardins,  
a pour mission d'offrir  
des services financiers et  
fiduciaires diversifiés et  
de la meilleure qualité aux  
caisses et de présenter  
une alternative Desjardins  
aux particuliers, aux  
entreprises et autres  
organismes, tout en  
assurant un rendement  
concurrentiel à ses  
actionnaires.

HOWARD BOSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT  
MAY 26 1988  
MCGILL UNIVERSITY

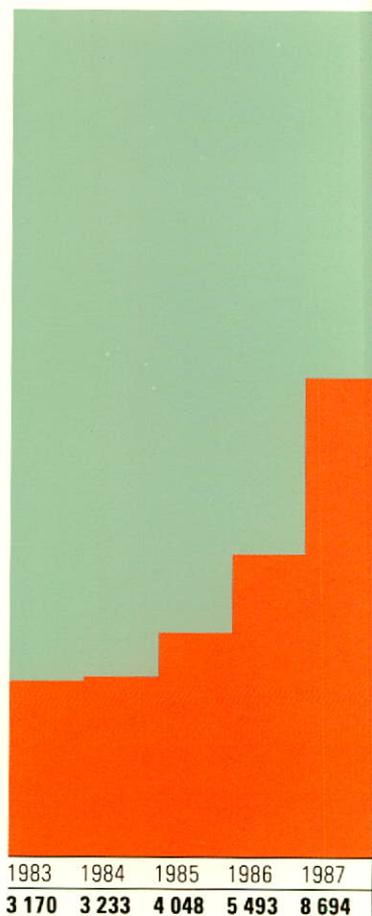


## Faits saillants

	1987	1986	Augmentation en %
<b>Pour l'exercice</b> (en milliers de \$)			
Revenus nets avant frais d'exploitation (selon l'équivalence fiscale)	<b>52 199</b>	43 598	+ 20
Bénéfice net	<b>8 694</b>	5 493	+ 58
Bénéfice net déduction faite des dividendes sur actions privilégiées	<b>7 043</b>	5 493	+ 28
<b>Par action</b> (en \$)			
Bénéfice net	<b>0,59</b>	0,58	+ 2
Dividendes	<b>0,185</b>	0,15	+ 23
Avoir des actionnaires	<b>5,23</b>	4,35	+ 20
<b>Le 31 décembre</b> (en millions de \$)			
Actif	<b>1 473</b>	1 295	+ 14
Biens sous gestion	<b>12 085</b>	10 437	+ 16
Total des biens administrés	<b>13 558</b>	11 732	+ 16
Prêts hypothécaires	<b>1 059</b>	955	+ 11
Dépôts garantis	<b>1 367</b>	1 233	+ 11
Avoir des actionnaires	<b>95</b>	41	+132



### Actif (en millions de \$)



### Bénéfice net (en milliers de \$)

## Message du président du conseil

C'est sous le signe du changement, réalisé dans le respect de la continuité, que s'est terminé le dernier exercice de la Fiducie du Québec.

Ce changement est intervenu d'une part au niveau de la direction de l'entreprise, puisque son président, M. A. Hervé Hébert, a décidé de quitter ses fonctions pour prendre sa retraite. À ce poste depuis dix ans, M. Hébert a réussi à imprimer à nos activités l'élan remarquable qui nous a permis, au cours des dernières années, d'améliorer nos services et notre rentabilité et de nous tailler une place importante dans l'industrie des compagnies de fiducie.

La philosophie de gestion qui a présidé aux progrès de la Fiducie du Québec continuera à imprégner nos activités grâce aux nominations de M. Raymond A. Reid et de M. Jean-Pierre Duguay, tous deux associés de près à la gestion de l'entreprise depuis plusieurs années. M. Reid, qui succède à M. Hébert au poste de président, est l'un des bâtisseurs de la première heure de la Fiducie du Québec, où il a occupé divers postes depuis 1964 et agi comme collaborateur immédiat de M. Hébert au cours des dix dernières années. Il était, depuis 1978, vice-président et directeur général de l'entreprise. Ces fonctions seront désormais confiées à M. Duguay, précédemment vice-président Services financiers, puis vice-président Planification et Développement.

Ces changements à la direction coïncident avec la révision de la mission de la Fiducie du Québec et avec une restructuration organisationnelle au niveau des vice-

présidences. Cette démarche manifeste notre volonté de nous adapter à l'évolution actuelle du marché et de mieux répondre aux besoins du Mouvement Desjardins et de la population. Telle que définie maintenant, la mission de la Fiducie du Québec s'intègre à la mission globale du Mouvement Desjardins et tient compte des nouvelles réalités de l'industrie des compagnies de fiducie, en proposant une «alternative» Desjardins aux particuliers, aux entreprises et aux autres organismes.

L'année 1987 constitue donc, par plusieurs aspects, une année de transition pour la Fiducie du Québec. Alors que nous nous engageons dans une nouvelle étape de notre jeune histoire, je m'en voudrais de ne pas souligner ici la contribution exceptionnelle de M. A. Hervé Hébert aux résultats que nous avons atteints.

Lors de son entrée en fonction en tant que président de la Fiducie du Québec, M. Hébert s'était fixé des objectifs que l'on pouvait qualifier à l'époque d'audacieux. Dans son message aux actionnaires en 1978, il énonçait ses objectifs en ces termes : faire de la Fiducie du Québec la première de toutes pour la qualité de son service à la clientèle, pour son efficacité et aussi, mais non au détriment de l'une ou de l'autre, au plan de sa rentabilité.

Dix ans plus tard nous sommes à même de constater que la qualité des services de la Fiducie du Québec et son rendement ont connu des progrès qui nous placent aujourd'hui dans le peloton de tête.

Sous la direction éclairée de M. Hébert, la Fiducie du Québec a développé chez l'ensemble de son personnel un souci constant d'augmenter et d'améliorer les services à la clientèle. Sans relâche, M. Hébert y a mis de l'avant cette valeur profondément humaine qui le caractérise : un très grand

respect des personnes, à quelque niveau qu'elles soient. Pendant son mandat, il s'est plu souvent à rappeler que la plus grande richesse de notre institution repose sur la qualité et l'expérience de son personnel, une valeur qui ne se révèle pas toujours à un premier examen des résultats financiers. Il en a fait une réalité.

Bien implantée dans les principales régions du Québec grâce à son réseau de onze succursales, l'entreprise est aujourd'hui de plus en plus connue. Des enquêtes récentes démontrent qu'elle se place, au Québec, au troisième rang des fiducies en termes de notoriété et qu'elle y est perçue comme une entreprise dynamique et innovatrice.

Cette perception est justifiée lorsque l'on considère la progression importante de l'ensemble de nos activités depuis 1977. Pendant cette période, le volume de notre portefeuille de prêts hypothécaires, celui de nos dépôts garantis et celui de nos Fonds de placement Desjardins quadruplaient. L'actif est passé de 355 millions \$ à 1,5 milliard \$ et les biens que nous administrons de 1,8 milliard \$ à 13,6 milliards \$. Fait à noter, grâce à la rationalisation de l'ensemble de ses activités, l'entreprise a pu quadrupler le volume de ses affaires sans même doubler son effectif.

La rentabilité de la Fiducie du Québec a fait un bond remarquable au cours des cinq dernières années, son bénéfice net passant de 1,5 million \$ en 1982 à 8,7 millions \$ en 1987.

Des valeurs fondamentales sont à la base de l'évolution de la Fiducie du Québec et contribuent au succès qu'elle connaît aujourd'hui : la coopération, le respect de la personne humaine, une gestion efficace et éclairée, une vision réaliste de l'avenir. Au fil des changements que nous vivons actuellement, nous entendons préserver cette culture, et miser sur elle pour poursuivre notre élan.



**Georges O. Langlois,**  
Président du conseil

**A**u cours des dix dernières années, l'actif est passé de 355 millions \$ à 1,5 milliard \$ et les biens que nous administrons, de 1,8 milliard \$ à 13,6 milliards \$.



Georges O. Langlois

1977	1987
355	1 473

**Actif**  
(en millions de \$)

1977	1987
1 833	13 558

**Biens administrés**  
(en millions de \$)

## Message de la direction

La Fiducie du Québec vient de terminer une autre année fructueuse. Nous sommes fiers de vous en présenter les résultats.

Sur le plan financier, d'une part, nous avons soutenu notre rythme de croissance et maintenu la rentabilité de nos opérations. En termes de fonctionnement, d'autre part, nous avons amorcé une transition qui nous permettra de consolider notre position et de nous ajuster à l'évolution du marché, tout en répondant encore plus adéquatement aux besoins du Mouvement Desjardins et aux attentes de nos actionnaires externes.

Nous avons fait de bonnes affaires en 1987. Notre actif a augmenté de 14 %, pour atteindre 1,5 milliard \$, alors que le bénéfice net faisait un bond sans précédent de 58 %, passant de 5,5 millions \$ à 8,7 millions \$.

Comme le démontre l'analyse de nos revenus, nous avons maintenu pendant cette période la progression de nos activités d'intermédiation financière. En hausse de 9 %, les revenus de placements ont ainsi atteint un total de 140,7 millions \$, alors que les frais d'intérêts ont connu une augmentation de 7 % pour se chiffrer à 113,6 millions \$. Fait à noter, les 300 000 \$ versés à la provision pour pertes sur prêts hypothécaires représentent le montant le plus faible versé à ce poste pour les sept dernières années, ce qui reflète la bonne qualité de notre portefeuille de prêts.

Grâce à l'effet combiné de ces éléments, nos placements ont produit des revenus nets de 26,7 millions \$, soit 25 % de plus qu'en 1986. Pour ce qui est des honoraires, ils se sont accrus de 17 % pour s'établir à 21,4 millions \$; cette augmentation provient principalement des activités dans les secteurs des fonds de placement, des régimes d'épargne, du financement hypothécaire et des services fiduciaires. L'ensemble de nos revenus nets a ainsi progressé de 21 %, pour atteindre 48,1 millions \$.

Pour leur part, les frais d'exploitation de l'exercice se chiffrent à près de 37,3 millions \$, en hausse de 10 %. Les salaires et les avantages sociaux ont augmenté pendant cette période de 8 %, alors que différents facteurs ont entraîné des dépenses supplémentaires de 12 % au chapitre des autres frais. Ces coûts additionnels sont attribuables entre autres à la majoration du simple au double du taux de cotisation à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et à l'augmentation de la taxe sur le capital consécutive aux émissions d'actions effectuées en 1987.

Un bénéfice net de 8,7 millions \$ résulte de ces activités, ce qui représente une croissance remarquable par rapport à l'exercice précédent. Fait à souligner, la Fiducie du Québec est maintenant une entreprise publique. Elle a procédé en 1987 à une émission d'actions subalternes catégorie A de 20 millions \$ et à une émission d'actions privilégiées de 30 millions \$, ce qui a contribué à porter l'avoir des actionnaires à 95 millions \$. Une fois soustraits les dividendes sur actions privilégiées, et compte tenu de l'augmentation du nombre d'actions en circulation, le bénéfice net par action a progressé légèrement, passant de 0,58 \$ à 0,59 \$. En fin d'exercice, après avoir versé 1,7 million \$ en dividendes sur les actions privilégiées et 2,3 millions \$ en dividendes sur les actions de catégories A et B, soit 0,185 \$ par action, nos bénéfices non répartis s'élevaient à 19,4 millions \$.

Notre bilan fait état d'un actif total de 1,5 milliard \$ au 31 décembre 1987. Par rapport à l'année précédente, nous avons donc enregistré une croissance de 14 %. Les prêts hypothécaires ont atteint 1,1 milliard \$, en hausse de 11 % par rapport à 1986. Les autres placements et les titres totalisaient 383 millions \$ en fin d'exercice, soit une augmentation de 23 % par rapport à l'exercice précédent. Du côté du passif, les dépôts garantis ont progressé de 11 %, pour s'établir à 1,4 milliard \$.

Notre entreprise maintient un rythme de croissance soutenu, que viennent confirmer les résultats de l'année 1987. Avec un ensemble de biens administrés de près de 13,6 milliards \$, elle mérite bien la place qu'elle occupe dans l'industrie des compagnies de fiducie, de même qu'au sein du Mouvement Desjardins.

Le contexte actuel de décloisonnement des institutions financières suscitera des changements en profondeur dans le marché des services financiers. Par ailleurs, les sociétés de fiducie, qui étaient régies par une loi datant du début du siècle, seront désormais encadrées par une nouvelle loi. Sanctionnée le 18 décembre 1987, cette loi leur accorde des pouvoirs substantiellement accrus en matière de prêts et placements. Elle les assujettit cependant à des règles plus contraignantes, notamment en regard de l'adoption d'un code de déontologie. Par ailleurs, l'Inspecteur général des institutions financières se voit octroyer des pouvoirs beaucoup plus grands en matière d'enquête, d'inspection et d'intervention de façon à assurer une meilleure protection de l'épargne confiée à ces sociétés.

Forte de la solide position acquise au cours des dernières années, la Fiducie du Québec s'est engagée en 1987 dans un processus d'évolution en vue de s'adapter à cet environnement changeant et de mieux répondre aux besoins des caisses et de leurs membres. Elle a ainsi révisé sa mission et modifié sa structure organisationnelle. De même, elle a élargi ses services et amorcé l'implantation d'un plan directeur de son

secteur informatique. En outre, elle a posé des gestes concrets afin d'établir des bases stables de collaboration avec les autres composantes du Mouvement Desjardins.

En redéfinissant sa mission, la Fiducie du Québec a énoncé clairement son adhésion au système de valeurs du Mouvement Desjardins, au service duquel elle met son expertise spécialisée. De même, elle a affirmé sa volonté de prolonger l'action du Mouvement Desjardins en offrant une «alternative Desjardins» aux particuliers, aux entreprises et aux autres organismes.

Notre nouvelle mission respecte les objectifs qui ont présidé à l'acquisition par le Mouvement Desjardins de notre entreprise en 1963. Dans le prolongement de la mission globale du Mouvement Desjardins, elle se veut une rationalisation de notre mission originale, qui tient compte des changements dans l'industrie des services financiers et de l'évolution des besoins des consommateurs au cours des dernières années.

Les objectifs définis dans cette mission et notre préoccupation de satisfaire plus adéquatement les besoins exprimés par notre clientèle nous ont par ailleurs amenés à revoir la structure organisationnelle de l'entreprise.

La nouvelle structure tient compte des besoins de trois groupes distincts. Pour faciliter la coordination de nos efforts auprès des caisses, nous avons ainsi créé une vice-présidence Services aux caisses, qui permettra de mieux répondre aux attentes de cette clientèle privilégiée, en étant continuellement à l'écoute de ses besoins et en travaillant avec elle à l'élaboration de produits et services financiers. De même, nous avons regroupé sous deux vice-présidences distinctes l'ensemble des services aux particuliers et aux sociétés.

La priorité qu'accorde la Fiducie du Québec au développement harmonieux de ses ressources humaines et techniques s'est par ailleurs traduite par la création d'une nouvelle vice-présidence Ressources humaines et informatiques. Avec les vice-présidences Marketing et Communications, Trésorerie et Planification, et Service de contrôle, cette restructuration porte à sept le nombre de vice-présidences en place dans l'entreprise à la fin de 1987. Cette priorité s'est également concrétisée au cours de l'année par diverses réalisations reliées à de nouveaux produits ou à des outils qui nous permettront d'améliorer nos services.

En exploitation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988, Gestion Placements Desjardins Inc., une filiale à part entière de la Fiducie du Québec, aura ainsi pour rôle exclusif la gestion de portefeuilles d'importance, tant au niveau des caisses de retraite qu'à celui des portefeuilles corporatifs et individuels.

L'implantation du plan directeur en matière d'informatique a pour sa part permis la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle, l'application de technologies modernes, la création d'un info-centre

et l'utilisation plus généralisée de la bureautique. Orientés vers l'amélioration de la qualité de nos produits et de nos services, nos efforts sur ce plan visent également à nous permettre de traiter un volume d'affaires accru dans les années à venir, tout en facilitant les échanges avec les caisses.

Convaincue que ses ressources humaines constituent son actif le plus important, la Fiducie du Québec a continué à favoriser leur formation, dans le cadre de programmes internes et externes adaptés à leurs besoins. Sans la compétence de notre personnel et son efficacité à répondre aux besoins de notre clientèle, nous ne pourrions en effet prétendre conserver et accroître la place de choix que nous nous sommes taillée dans l'industrie des services financiers.

Nous sommes heureux de souligner que 75 % de nos employés ont participé en 1987 à notre programme d'achat d'actions. Cette forte proportion témoigne de l'intérêt qu'ils portent à l'entreprise et, réciproquement, de la volonté de la Fiducie du Québec d'associer son personnel à ses réalisations.

Après vingt-cinq ans d'existence, nous nous classons aujourd'hui parmi les plus importantes compagnies de fiducie en exploitation au Québec. Cette place, nous la devons bien sûr à la confiance et à la fidélité de notre clientèle et à l'appui de l'ensemble du Mouvement Desjardins. Pour une large part, nous la devons également à l'engagement et à la participation de l'ensemble de notre personnel.

Nous tenons également à souligner ici l'apport des membres du conseil d'administration et leur contribution déterminante aux

résultats obtenus. Signalons que M. Alain Michel, qui représentait la Fédération de Richelieu-Yamaska, a quitté le conseil en 1987. Il a été remplacé par M. Bernard Allaire.

Au cours des prochaines années, la Fiducie du Québec continuera de progresser dans la voie qu'elle s'est tracée et prendra les mesures nécessaires pour répondre aux nouvelles attentes suscitées par le décloisonnement à l'intérieur du Mouvement Desjardins. Ainsi, en 1988, notre entreprise entretiendra avec l'ensemble des constituantes du Mouvement Desjardins des relations étroites qui produiront des effets de synergie profitables à chacune des parties et à nos clientèles respectives. Elle proposera ses services de partenaire spécialisé, dynamique et d'avant-garde aux caisses, pour les aider à répondre aux besoins de leurs membres.

Afin de maintenir et d'améliorer sa position dans l'industrie des compagnies de fiducie et de rendre les services les plus adéquats possible à sa clientèle, la Fiducie du Québec continuera par ailleurs à élargir son réseau de distribution et à investir dans la formation de son personnel, ainsi que dans le développement informatique.

La poursuite de nos objectifs de rentabilité et de croissance, à l'intérieur de la mission que nous nous sommes donnée, imprénera toutes nos activités en 1988 au profit de l'ensemble de nos partenaires, de nos clientèles et de nos actionnaires.



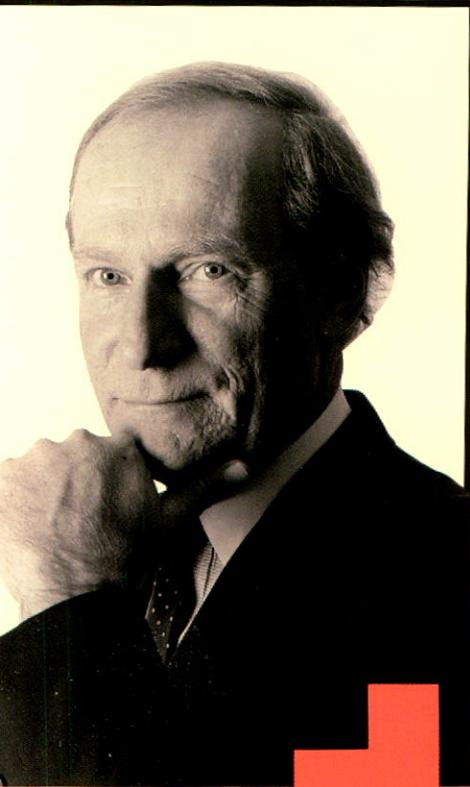
**A. Hervé Hébert**  
Président\*



**Raymond A. Reid**  
Vice-président  
et directeur général

\* M. Hébert a assumé la présidence de l'entreprise jusqu'au 31 décembre 1987, date à laquelle il a pris sa retraite. M. Raymond A. Reid lui a succédé à ce poste.

Raymond A. Reid



A. Hervé Hébert

1983	1984	1985	1986	1987
7 471	8 493	10 104	11 732	13 558

**Biens administrés**  
(en millions de \$)



1983	1984	1985	1986	1987
13,7	15,3	18,0	21,4	26,7

■ Placements nets	
11,7	13,9 15,9 18,2 21,4
■ Honoraires	

**Revenus disponibles**  
(en millions de \$)

**L**e bénéfice net a fait un bond sans précédent de 58 %, passant de 5,5 millions \$ à 8,7 millions \$. L'ensemble de nos revenus nets a progressé de 21 % pour atteindre 48,1 millions \$.

## Financement hypothécaire

Malgré une vive concurrence, nos déboursés ont atteint 435 millions \$, soit 23 % de plus que l'année précédente. Cette progression s'est traduite par un gain de 15 % de la valeur de nos portefeuilles de prêts qui ont atteint 1,3 milliard \$. Fait à souligner, cette croissance ne s'est pas réalisée au détriment de la qualité de nos portefeuilles. Au contraire, celle-ci s'est encore améliorée, puisque nous avons augmenté à 85 % le taux de rétention de nos prêts et que nous avons enregistré une baisse du pourcentage des prêts en retard.

La Fiducie du Québec a par ailleurs été en 1987 une des premières institutions financières à émettre les nouveaux titres hypothécaires garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (titres L.N.H.). Notre émission de titres, qui a été un succès, totalisait 8 millions \$.

Les relations d'affaires privilégiées que nous entretenons avec les constructeurs et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (A.P.C.H.Q.) se sont par ailleurs raffermies cette année. A titre de commanditaire exclusif, nous avons ainsi participé à nouveau au Gala Domus et contribué à souligner l'excellence dans le domaine de la construction. De même, nous avons intensifié pendant cette période nos liens d'affaires avec les courtiers hypothécaires.

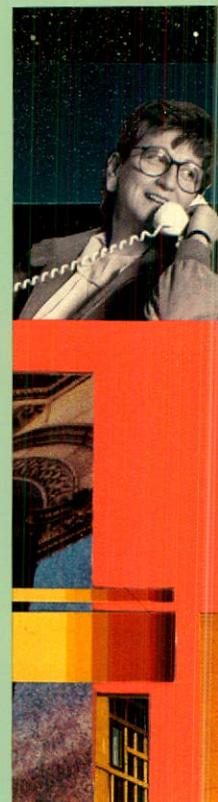
L'élargissement de notre réseau de succursales et notre présence accrue dans certaines régions confèrent à notre entreprise un atout important sur ce plan en lui permettant de servir sur place une clientèle de constructeurs et de courtiers qu'elle rejoignait plus difficilement auparavant. Nous avons d'autre part élargi la gamme de nos produits en élaborant en fin d'année un programme complet de prêts à la rénovation. Unique en son genre, ce programme est maintenant disponible à tous les rénovateurs accrédités par l'A.P.C.H.Q.

Au cours de l'année, nous avons intensifié nos liens d'affaires avec les caisses et les institutions financières du Mouvement Desjardins en vue de collaborer à l'atteinte de leurs objectifs en termes de financement hypothécaire. Ainsi, nous avons fait l'acquisition de créances automobiles et hypothécaires, et nous avons collaboré avec les caisses à divers projets de financement.

Dans les mois à venir nous entendons mettre de l'avant plusieurs projets, dont le développement de prêts commerciaux à terme. De même, nous intensifierons nos relations avec la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et ses fédérations pour améliorer les mécanismes d'achat et de participation conjointe dans le domaine hypothécaire ou dans d'autres domaines de financement.

Tout laisse prévoir qu'en 1988 la concurrence continuera à s'accroître, et ce, sur un marché de plus en plus segmenté. Le décloisonnement des institutions financières accélérera l'évolution de cette conjoncture, que la Fiducie du Québec suivra de près pour être en mesure de réagir rapidement et adéquatement aux besoins nouveaux qui surgiront. Notre réseau de distribution, les systèmes informatiques d'avant-garde dont nous disposons et, surtout, la compétence de notre personnel sont autant d'atouts qui devraient nous permettre d'afficher, une fois de plus, d'excellents résultats en 1988.

Fer de lance de nos activités sur les marchés financiers, le financement hypothécaire a bénéficié à nouveau, en 1987, d'une conjoncture économique très favorable. La mise en chantier de 75 000 unités de logement au Québec, la stabilité des taux d'intérêts, le dynamisme du marché immobilier sont autant d'éléments dont nous avons su profiter. Tout au long de l'année, nous avons intensifié nos activités tant auprès de notre clientèle propre, composée de constructeurs et de courtiers, que vis-à-vis des caisses et des institutions Desjardins avec lesquelles nous établissons divers modes de collaboration.

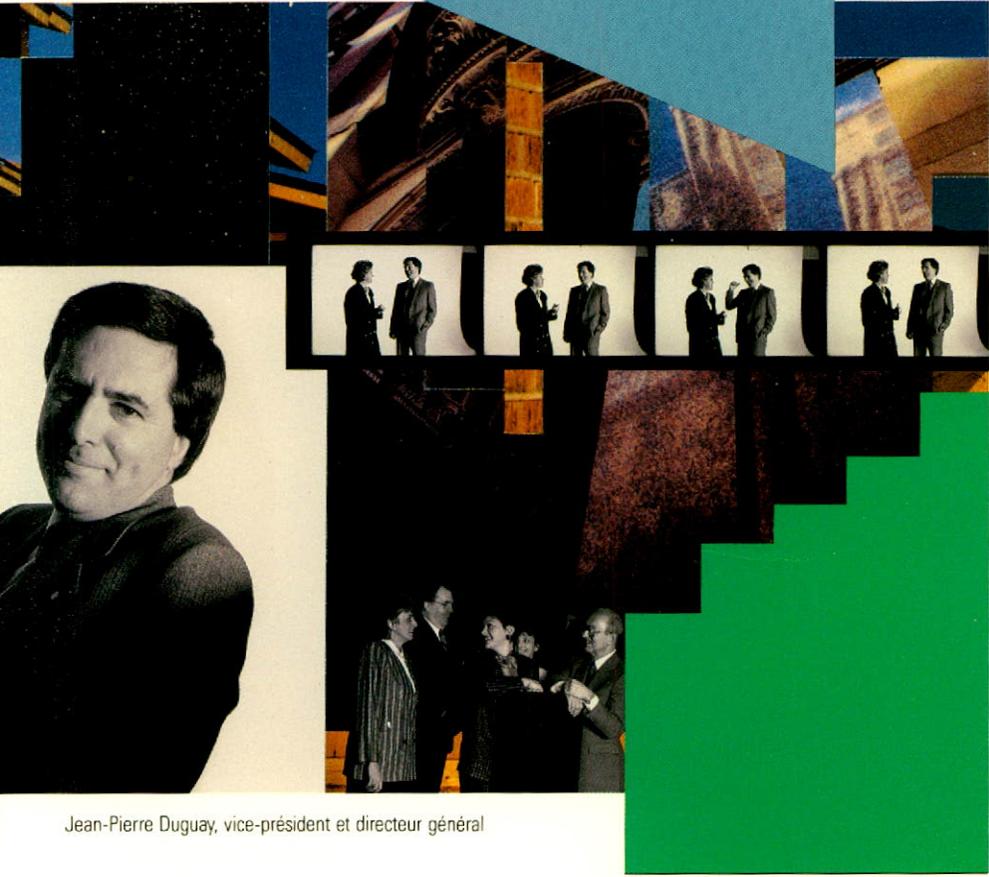


**N**os déboursés ont atteint 435 millions \$, soit 23 % de plus que l'année précédente. La valeur de nos portefeuilles, en hausse de 15 %, atteint 1,3 milliard \$.



1983	1984	1985	1986	1987
181	242	243	355	435

**Déboursés**  
(en millions de \$)



Jean-Pierre Duguay, vice-président et directeur général

1983	1984	1985	1986	1987
706	899	1 007	1 136	1 312

**Portefeuilles d'hypothèques**  
(en millions de \$)



## Services aux caisses

Pour les aider à accroître leur leadership face à la concurrence accrue dans le domaine des services financiers, les caisses peuvent compter sur la collaboration étroite de leurs institutions spécialisées, dont la Fiducie du Québec. En effet, les caisses constituent plus que jamais la porte d'entrée des membres dans le réseau Desjardins.

L'évolution des besoins des consommateurs, dont le comportement a tendance à s'apparenter plus à celui d'investisseurs que d'épargnants, et la complexité croissante des services financiers, créent pour les caisses de nouveaux défis. Elles font face en effet à des besoins croissants en produits spécialisés d'épargne et de placement, pour lesquels elles doivent pouvoir s'appuyer sur l'expertise de partenaires spécialisés, telle la Fiducie du Québec.

Consciente de l'importance de son rôle auprès des caisses, la Fiducie du Québec a créé à la fin de 1987 une vice-présidence Services aux caisses qui aura la responsabilité de l'administration des régimes d'épargne enregistrés qui y sont distribués. Le

développement des relations d'affaires avec les caisses et les institutions du Mouvement Desjardins incombera à cette nouvelle vice-présidence. En réponse aux besoins qu'elles exprimeront, elle coordonnera l'offre et la distribution des produits de la Fiducie du Québec à l'intérieur du réseau Desjardins.

Le décloisonnement des institutions financières suscite actuellement de nombreuses initiatives et stimule la concurrence déjà très vive sur ce marché. Pour assumer pleinement sa nouvelle mission à l'intérieur du Mouvement Desjardins, la Fiducie du Québec se devait de rendre ses produits disponibles aux membres par le biais de leurs caisses.

L'intensification de nos relations d'affaires avec le réseau Desjardins donne d'ailleurs d'excellents résultats. En 1987, la collaboration avec les caisses et les autres institutions financières du Mouvement pour les activités reliées aux régimes enregistrés d'épargne-retraite a ainsi permis d'augmenter de 20 % le nombre de comptes que nous administrons pour notre compte et celui d'institutions financières, portant leur total à 511 000.

Les améliorations que nous avons apportées à nos systèmes informatiques en cours d'année nous ont permis d'assumer cette forte croissance, tout en facilitant l'introduction des modifications fiscales apportées régulièrement à ce type de produit et en allégeant le travail dans les caisses.

Dans le but de répondre plus adéquatement aux besoins de leurs membres et de permettre aux caisses d'augmenter leur gamme de produits, la Fiducie du Québec a

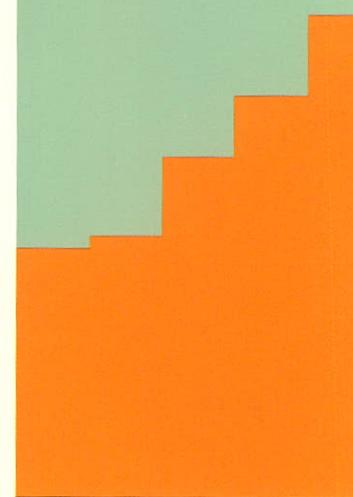
participé en 1987 à l'élaboration d'un nouveau produit : le régime d'épargne-retraite Fonds de placement, dont le Fonds Desjardins Équilibré est le véhicule de placement. De nombreuses caisses distribuent actuellement ce nouveau régime qui avait préalablement été expérimenté au début de 1987. Ce produit répond à un besoin maintes fois exprimé par les caisses, conscientes des exigences accrues de leurs membres en matière d'investissement.

Nous avons par ailleurs fait l'acquisition de créances qui provenaient de caisses, et nous avons participé avec un certain nombre d'entre elles à divers projets de financement hypothécaire. Nous avons également collaboré en 1987 à l'élaboration du nouveau service de préarrangements funéraires qu'offrent les caisses à l'intention des entreprises spécialisées de ce secteur d'activité.

Dans la même optique, la Fiducie du Québec a créé des postes de conseillers à l'expansion qui ont pour principal rôle de soutenir adéquatement les caisses pour ce qui touche l'offre de produits et de services spécialisés d'épargne et de placement. Elle a ainsi dispensé plus de cent cours de formation lors du lancement du nouveau régime d'épargne-retraite Fonds de placement.

Déjà bien amorcée, notre collaboration avec l'ensemble du réseau Desjardins s'intensifiera en 1988. Entre autres, nous débiterons l'adaptation de nos systèmes informatiques pour les rendre compatibles avec ceux des caisses, qui auront ainsi un accès direct à leurs fichiers à la Fiducie du Québec. De même, nous nous doterons d'un nouveau système de gestion pour les fonds enregistrés de revenu de retraite (Ferr) afin de répondre adéquatement à la forte demande pour ce produit. De concert avec les différentes composantes du Mouvement Desjardins, nous travaillerons à l'amélioration des produits existants et au développement de produits spécialisés, ce qui donnera à l'ensemble des caisses des avantages concurrentiels déterminants pour les années à venir, tout en allégeant leurs opérations.

**L**e nombre de dossiers que nous administrons est passé de 426 000 à 511 000, soit une augmentation de 20 %.



1983	1984	1985	1986	1987
263	276	360	426	511

**Nombre de dossiers sous administration**  
(en milliers)

## Services aux particuliers

Une alternative Desjardins. C'est ainsi que la Fiducie du Québec définit, dans l'énoncé de sa nouvelle mission, son offre de services aux particuliers désireux de traiter directement avec une compagnie de fiducie. En proposant cette alternative, nous visons à assurer notre développement et notre rentabilité à l'intérieur de l'industrie des compagnies de fiducie.

Alors que certains de ses services sont également disponibles aux particuliers dans les caisses, d'autres ne peuvent être obtenus, à l'intérieur du Mouvement Desjardins, qu'auprès de la Fiducie du Québec. Pour des raisons d'efficacité, et pour favoriser la réalisation de notre mission, tous ces services ont été regroupés en 1987 sous l'égide d'une nouvelle vice-présidence.

La vice-présidence Services aux particuliers réunit ainsi la direction du réseau de distribution proprement dit, soit les succursales, et la direction des services administratifs touchant la gamme complète des services d'épargne, de placement et de gestion du patrimoine offerts aux particuliers. Cette nouvelle structure contribuera à une meilleure connaissance de cette clientèle et à une réponse plus adéquate à ses besoins.

En 1987, la Fiducie du Québec a continué à accroître sa présence dans les centres régionaux où sont établies ses onze succursales. Elle y a mis l'accent sur la formation de son personnel et sur le développement de relations avec des intermédiaires qualifiés, ainsi que sur l'amélioration de ses services à la clientèle en les adaptant mieux à ses besoins.

La mise en place du service Plus et du service Express dans l'ensemble des succursales reflète cette volonté de répondre aux attentes des consommateurs. De même, l'exploitation d'un nouveau système informatisé relatif aux certificats de placement garanti a contribué de façon marquée à améliorer nos services à la clientèle.

Au niveau du réseau Desjardins, la Fiducie du Québec s'est par ailleurs employée pendant l'année à établir une collaboration mutuellement rentable entre ses succursales et les caisses présentes sur un même territoire.

Les résultats de l'année font état d'une croissance importante des ventes aux particuliers. Malgré une vive concurrence, la commercialisation soutenue des certificats de placement garanti, des fonds de placement et des régimes enregistrés d'épargne-retraite nous a permis de maintenir une solide position sur ce marché.

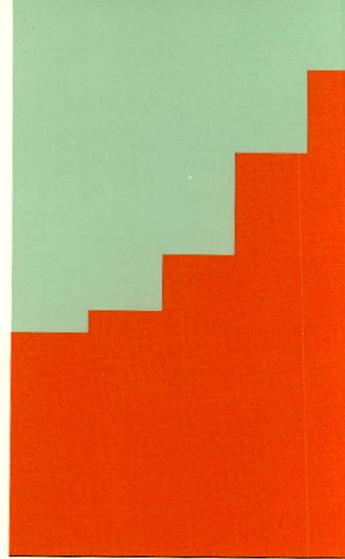
Ainsi, les ventes de certificats de placement garanti réalisées par l'intermédiaire de nos succursales sont passées pendant cette période de 160,3 millions \$ à 220,8 millions \$, soit une augmentation de 38 %. Pour leur part, les ventes de fonds de placement se sont élevées à 63,1 millions \$, 20 % de plus qu'en 1986.

L'ensemble des régimes enregistrés d'épargne-retraite a également connu une croissance significative en 1987. En outre, nous avons fait une percée intéressante sur le marché des produits de retraite, principalement au niveau du fonds enregistré de revenu de retraite (Ferr).

L'expansion nouvelle des services aux particuliers que nous entrevoyons pour l'année 1988 devrait nous permettre d'accroître notre part de ce marché. Grâce au développement de notre réseau de distribution, à l'exploration du marché anglophone et à l'élargissement de notre gamme de produits, nous comptons être en mesure de consolider notre position concurrentielle en élargissant la base de notre clientèle.

Conscients du niveau d'exigence de notre clientèle, nous continuerons à améliorer la qualité de nos produits et à perfectionner nos systèmes afin de maintenir notre réputation d'efficacité et d'excellence.

Enfin, nous repositionnerons complètement notre gamme de produits autogérés et de gestion personnelle en fonction tant de la concurrence que des besoins de notre clientèle présente et potentielle.



1983	1984	1985	1986	1987
120	132	162	217	261

**Fonds de placement  
Desjardins**  
(en millions de \$)

**L**es dépôts garantis ont augmenté de 11 % pour se chiffrer à 1,4 milliard \$. Les Fonds Desjardins ont progressé de 20 % pour atteindre 261 millions \$.



1983	1984	1985	1986	1987
794	985	1 062	1 233	1 367

**Dépôts garantis**  
(en millions de \$)

## Services aux sociétés

Intégrer et rationaliser les services a été le mot d'ordre en 1987 en ce qui concerne les services aux sociétés.

La priorité que la Fiducie du Québec accorde à la clientèle des entreprises, sociétés et institutions, et l'approche intégrée qu'elle entend mettre de l'avant pour accroître sa part dans ce marché, se sont traduites par une restructuration au niveau de l'administration de ce secteur d'activité.

Tous les services aux sociétés, soit les services fiduciaires, les services de registraire et d'agent de transfert, l'administration et la garde de titres, le service de prestations et les régimes de groupe, relèvent désormais de la vice-présidence Services aux sociétés et Affaires juridiques. L'objectif de cette restructuration : améliorer nos services et obtenir le maximum d'impact sur le marché.

Les résultats du dernier exercice nous démontrent que, dans l'ensemble, la croissance des activités dans ce secteur a maintenu un rythme excellent.

Nos activités à titre de fiduciaires nous ont permis de participer à 302 nouveaux financements d'entreprises, de sociétés et d'institutions, qui ont totalisé plus de 722 millions \$. Le nombre de nos mandats d'agent comptable pour des émissions de titres d'emprunt et de débetures est passé de 1 440 à 1 562 .

Pendant cette période, nos services en tant que dépositaire d'offres publiques d'achat d'actions, dépositaire de souscriptions pour des sociétés en commandite et dépositaire d'actions accréditives ont fait l'objet d'une demande accrue. Nous avons par ailleurs réussi à maintenir la part de marché enviable que nous nous étions taillée au cours des deux exercices précédents à titre d'agent de transfert de valeurs mobilières et d'agent comptable de registres.

Nos activités d'administration et de garde de titres ont continué à progresser. La valeur des titres qui nous sont confiés a ainsi connu une augmentation de 16 %, passant de 5,6 milliards \$ à 6,5 milliards \$.

En 1987, nous avons continué à mettre l'accent sur la personnalisation des services fiduciaires, un atout distinctif dans notre industrie. Parallèlement, nous avons maintenu notre système informatique à la fine pointe de l'évolution technologique.

En matière d'administration et de garde de titres, nous sommes maintenant en mesure d'offrir à notre clientèle le service de prêts de titres. Nous avons, en outre, augmenté le nombre de titres en dépôt dans les systèmes des centres de compensation de valeurs dont nous sommes membres, dont la Caisse canadienne de Dépôt de valeurs Itée (CDS), le Depository Trust Company (DTC) et le Centre Euro-Clear. L'adhésion à ces différents centres permet également à la Fiducie du Québec d'assurer à ses clients le règlement rapide et efficace de leurs transactions sur les marchés tant canadiens qu'étrangers.

Pour ce qui est des régimes de retraite dont nous assumons le paiement des prestations, nous avons débuté cette année un service de dépôt électronique de fonds dans les comptes des bénéficiaires de rentes. Plus d'un tiers des bénéficiaires s'est prévalu de ce service.

Au cours des dernières années, nous avons également développé une gamme étendue de services d'épargne et de placement à l'intention des entreprises, des associations et de divers groupes. Dans le cadre de la mise sur pied de nouveaux programmes à l'intention de leurs employés, les sociétés démontrent un intérêt très vif pour une telle expertise. Nous sommes donc confiants de pouvoir augmenter rapidement notre part déjà intéressante de ce type de marché.

En 1988, la Fiducie du Québec tentera d'augmenter sa part du marché des services aux sociétés. Elle accentuera sa présence dans ce secteur d'activité en raffinant ses stratégies, en mettant au point de nouveaux produits et de nouveaux services et en raffermissant les liens établis avec ses intermédiaires financiers.

**N**ous avons participé à la réalisation de 302 nouveaux financements qui ont totalisé 722 millions \$. Le nombre de nos mandats est passé de 1 440 à 1 562.

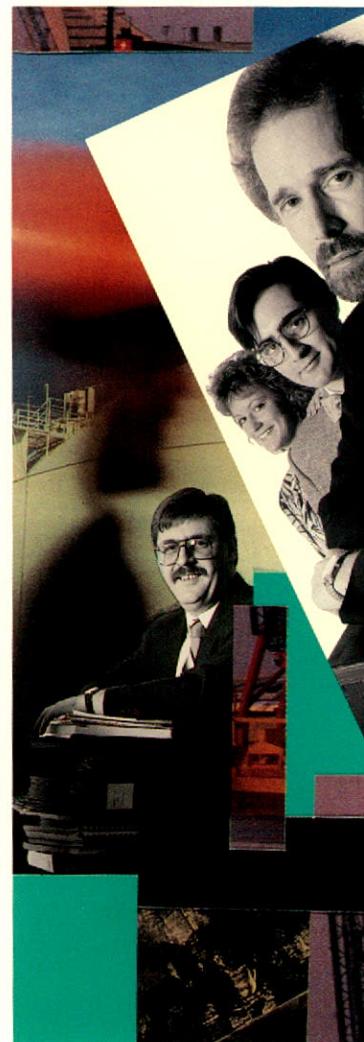


1983	1984	1985	1986	1987
4 454	4 715	5 152	5 612	6 498

**Titres en garde**  
(en millions de \$)

1983	1984	1985	1986	1987
1 061	1 202	1 300	1 440	1 562

**Services fiduciaires aux sociétés**  
(nombre de dossiers)



## Rapport de la direction

Le Conseil d'administration est responsable des états financiers destinés aux actionnaires. Il délègue à la Direction la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser. La Direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables. Le Service de vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système. Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, à certains égards, des estimations et des jugements de la Direction.

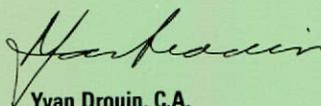
Raymond, Chabot, Martin, Paré, comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Fiducie du Québec pour l'exercice 1987. Leur rapport, présenté ci-dessous, exprime une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus.

Le Comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent avec ou sans la Direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers. Les membres du Comité de vérification ne sont liés à la Fiducie du Québec qu'à titre d'administrateurs. Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Fiducie du Québec.



**Raymond A. Reid**

Président



**Yvan Drouin, C.A.**

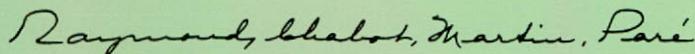
Vice-président, Service de contrôle

Montréal, le 11 février 1988

## Rapport des vérificateurs

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Fiducie du Québec au 31 décembre 1987, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des mouvements de la trésorerie de l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à la lumière des renseignements et des explications fournis et tel qu'il appert aux livres de la compagnie, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1987, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



**Raymond, Chabot, Martin, Paré**

Comptables agréés

Montréal, le 11 février 1988

## Résultats consolidés

Exercice terminé le 31 décembre	1987	1986
<b>Revenus</b>		
Revenus de placements	140 658 000 \$	128 539 000 \$
Frais d'intérêts	113 646 000	106 525 000
Provision pour pertes sur prêts hypothécaires	300 000	658 000
	113 946 000	107 183 000
Revenus nets de placements	26 712 000	21 356 000
Honoraires	21 375 000	18 244 000
<b>Revenus nets avant frais d'exploitation</b>	<b>48 087 000</b>	<b>39 600 000</b>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	21 824 000	20 162 000
Autres frais d'exploitation	15 450 000	13 818 000
	37 274 000	33 980 000
<b>Bénéfice avant impôts sur le revenu</b>	<b>10 813 000</b>	<b>5 620 000</b>
Impôts sur le revenu (note 2)	2 119 000	127 000
<b>Bénéfice net</b>	<b>8 694 000 \$</b>	<b>5 493 000 \$</b>
<b>Bénéfice net par action</b>	<b>0,59 \$</b>	<b>0,58 \$</b>

## Bénéfices non répartis consolidés

Exercice terminé le 31 décembre	1987	1986
<b>Solde au début</b>	<b>16 020 000 \$</b>	<b>11 956 000 \$</b>
Bénéfice net	8 694 000	5 493 000
	24 714 000	17 449 000
Dividendes		
Actions catégorie A	529 000	—
Actions catégorie B	1 762 000	1 429 000
Actions privilégiées	1 651 000	—
	3 942 000	1 429 000
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts sur le revenu reportés de 994 000 \$	1 345 000	—
<b>Solde à la fin</b>	<b>19 427 000 \$</b>	<b>16 020 000 \$</b>

## Bilan consolidé

Le 31 décembre

	1987	1986
<b>ACTIF</b>		
<b>Placements</b>		
Encaisse et titres de marché monétaire	88 588 000 \$	134 933 000 \$
Prêts hypothécaires	1 058 987 000	955 436 000
Prêts sur billets	74 983 000	44 444 000
Obligations (note 3)	118 467 000	82 822 000
Actions (note 3)	89 626 000	43 103 000
Intérêts courus	16 641 000	18 151 000
	<b>1 447 292 000</b>	<b>1 278 889 000</b>
<b>Autres éléments</b>		
Comptes clients et autres	7 807 000	4 503 000
Participation permanente	11 070 000	5 771 000
Immobilisations (note 4)	5 800 000	4 624 000
Achalandage	1 125 000	1 210 000
	<b>25 802 000</b>	<b>16 108 000</b>
	<b>1 473 094 000 \$</b>	<b>1 294 997 000 \$</b>

<b>PASSIF</b>	<b>1987</b>	<b>1986</b>
<b>Dépôts garantis (note 5)</b>		
Dépôts	<b>1 316 672 000 \$</b>	1 184 598 000 \$
Intérêts courus et autres	<b>49 976 000</b>	48 036 000
	<b>1 366 648 000</b>	1 232 634 000
<b>Autres éléments</b>		
Comptes fournisseurs et autres	<b>3 684 000</b>	4 570 000
Prêts en sous-ordre consentis par des actionnaires (note 6)	<b>3 000 000</b>	12 465 000
Impôts sur le revenu reportés	<b>4 969 000</b>	3 941 000
	<b>11 653 000</b>	20 976 000
	<b>1 378 301 000</b>	1 253 610 000
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
<b>Capital-actions (note 7)</b>	<b>60 954 000</b>	23 811 000
<b>Surplus d'apport (note 7)</b>	<b>14 412 000</b>	1 556 000
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>19 427 000</b>	16 020 000
	<b>94 793 000</b>	41 387 000
	<b>1 473 094 000 \$</b>	1 294 997 000 \$



**Georges O. Langlois**  
Président du conseil



**Raymond A. Reid**  
Président

## Mouvements consolidés de la trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre	1987	1986
<b>Exploitation</b>		
Bénéfice net	8 694 000 \$	5 493 000 \$
Éléments hors caisse:		
Amortissements	1 329 000	1 275 000
Impôts sur le revenu reportés	2 022 000	82 000
Quote-part dans une participation permanente moins les dividendes reçus	(299 000)	(1 222 000)
Variation nette des autres éléments hors caisse	(2 168 000)	1 835 000
Liquidités provenant de l'exploitation	9 578 000	7 463 000
<b>Financement</b>		
Augmentation des dépôts garantis	134 014 000	170 474 000
Remboursement de prêts en sous-ordre	(9 465 000)	—
Émission d'actions (note 7)	49 999 000	—
Frais d'émission d'actions	(2 339 000)	—
Dividendes versés	(3 410 000)	(1 429 000)
	168 799 000	169 045 000
Liquidités disponibles pour l'investissement	178 377 000	176 508 000
<b>Investissement</b>		
Prêts hypothécaires	103 551 000	94 183 000
Prêts sur billets	30 539 000	3 830 000
Obligations	35 645 000	23 396 000
Actions	46 523 000	12 048 000
Acquisition d'actions privilégiées dans une participation permanente	5 000 000	—
Intérêts courus et autres	1 124 000	3 936 000
Acquisitions nettes d'immobilisations	2 340 000	967 000
	224 722 000	138 360 000
Augmentation (diminution) des liquidités	(46 345 000)	38 148 000
Encaisse et titres de marché monétaire au début	134 933 000	96 785 000
<b>Encaisse et titres de marché monétaire à la fin</b>	<b>88 588 000 \$</b>	<b>134 933 000 \$</b>

# Notes complémentaires

## 1 Conventions comptables

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de ses filiales en propriété exclusive.

### Placements

Les obligations et les actions privilégiées sont inscrites au coût amorti alors que les actions ordinaires et les prêts le sont au coût.

### Frais reportés

Les frais d'ouverture des nouvelles succursales sont comptabilisés à titre de frais reportés et sont amortis sur une période de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Participation permanente

La participation permanente est constituée d'actions catégorie B à droit de vote multiple dans le Crédit Industriel Desjardins Inc. dont la compagnie détient 23,1 % des droits de vote. De plus la compagnie détient 5 000 000 \$ en actions privilégiées catégorie B. Cette participation est comptabilisée à la valeur de consolidation.

### Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux annuels de 10 % à 20 % pour le mobilier et les appareils de bureau, et au moindre de la durée des baux ou dix ans pour la majorité des améliorations locatives.

### Achalandage

L'achalandage est constitué de l'excédent du coût des investissements sur la valeur comptable des actions des filiales à leur date d'acquisition. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans. Cet amortissement représente un montant de 86 000 \$ par année.

### Impôts sur le revenu reportés

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts. Les impôts sur le revenu reportés résultent principalement du fait que la compagnie réclame, aux fins de l'impôt, des réserves sur prêts hypothécaires supérieures aux dépenses inscrites aux livres.

### Provision pour pertes sur prêts hypothécaires

La compagnie pourvoit aux pertes probables sur prêts déjà spécifiquement identifiés de même qu'aux pertes éventuelles encore inconnues. La partie de la provision relative aux pertes éventuelles encore inconnues est calculée d'après l'expérience passée et elle est destinée à parer aux pertes éventuelles sur des prêts non spécifiquement identifiés.

### Accords de crédits croisés

La compagnie a convenu des accords de crédits croisés avec d'autres institutions financières afin de mieux appairer l'actif et le passif. Les revenus et les frais relatifs à ces opérations sont comptabilisés sur la durée des conventions.

### Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action a été calculé sur la moyenne pondérée des actions en circulation.

### Biens sous gestion

Les biens sous gestion administrés pour les comptes en fidéicommis ne figurent pas au bilan consolidé. Ils sont tenus séparément des fonds de la compagnie et sont inscrits aux livres de façon à indiquer les comptes auxquels ils appartiennent.

## 2 Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu ont été calculés comme suit:	1987	1986
Bénéfice avant impôts sur le revenu	10 813 000 \$	5 620 000 \$
Revenus de dividendes non imposables	(5 139 000)	(3 908 000)
Quote-part dans une participation permanente	(426 000)	(1 265 000)
Autres éléments	(262 000)	(156 000)
Revenu imposable	4 986 000	291 000
Taux d'impôt statutaire	42,5%	43,6%
Impôts sur le revenu	2 119 000 \$	127 000 \$

## 3 Titres

	1987		1986	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
<b>Obligations</b>				
Gouvernements	40 940 000 \$	41 726 000 \$	32 309 000 \$	34 636 000 \$
Municipalités et commissions scolaires	53 257 000	53 931 000	37 097 000	38 545 000
Corporations	24 270 000	23 926 000	13 416 000	13 490 000
	118 467 000	119 583 000	82 822 000	86 671 000
<b>Actions</b>	89 626 000	83 280 000	43 103 000	43 962 000
	208 093 000 \$	202 863 000 \$	125 925 000 \$	130 633 000 \$

## 4 Immobilisations

	1987		1986	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
Mobilier et appareils de bureau	6 457 000 \$	3 382 000 \$	3 075 000 \$	2 427 000 \$
Améliorations locatives	5 369 000	2 644 000	2 725 000	2 197 000
	<b>11 826 000 \$</b>	<b>6 026 000 \$</b>	<b>5 800 000 \$</b>	<b>4 624 000 \$</b>

## 5 Dépôts garantis

Les éléments d'actifs détenus pour ces dépôts se détaillent comme suit:

	1987	1986
Encaisse et titres de marché monétaire	82 677 000 \$	115 414 000 \$
Prêts hypothécaires	1 058 986 000	955 380 000
Prêts sur billets	57 543 000	40 981 000
Obligations	102 204 000	72 018 000
Actions	48 452 000	30 706 000
Intérêts courus	15 801 000	17 751 000
Comptes clients	985 000	384 000
	<b>1 366 648 000 \$</b>	<b>1 232 634 000 \$</b>

Les échéances de ces dépôts sont comme suit:

Moins d'un an	58%	61%
Un an à cinq ans	41	38
Plus de cinq ans	1	1

## 6 Prêts en sous-ordre consentis par des actionnaires

Les prêts en sous-ordre portent intérêt au taux préférentiel d'une banque à charte plus ½ de 1%. Les remboursements au cours des prochains exercices s'établissent à 1 000 000 \$ par année.

## 7 Capital-actions

### Autorisé

15 000 000 d'actions catégorie *B* comportant dix droits de votes par action, d'une valeur nominale de 2,50 \$ chacune.  
 5 000 000 d'actions subalternes catégorie *A* comportant un droit de vote par action, d'une valeur nominale de 2,50 \$ chacune. Dans certains cas d'offres publiques d'achat des actions catégorie *B*, les actions subalternes catégorie *A* sont convertibles, au gré du détenteur, en actions catégorie *B* mais seulement pour permettre au porteur d'accepter une telle offre d'achat.

1 200 000 actions privilégiées série 1, d'une valeur nominale de 25 \$ chacune, à dividende préférentiel et cumulatif d'un taux minimum de 8 ½ % jusqu'au 15 avril 1992 et à un taux variable par la suite. Les actions privilégiées série 1 sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 15 avril 1992 au prix de 25 \$ l'action plus les dividendes courus et impayés.

### Émis et payé

Au cours de l'exercice, le capital-actions et le surplus d'apport ont augmenté ainsi:

	Nombre d'actions	Capital- actions	Surplus d'apport	Total
Au 31 décembre 1986				
Actions catégorie <i>B</i>	9 524 560	23 811 000 \$	1 556 000 \$	25 367 000 \$
Actions émises au comptant au cours de l'exercice				
Actions catégorie <i>A</i>	2 857 000	7 143 000	12 856 000	19 999 000
Actions privilégiées série 1	1 200 000	30 000 000	—	30 000 000
		37 143 000	12 856 000	49 999 000
<b>Au 31 décembre 1987</b>		<b>60 954 000 \$</b>	<b>14 412 000 \$</b>	<b>75 366 000 \$</b>

2 857 000 actions catégorie *B* ont été réservées aux fins de la conversion des actions subalternes catégorie *A* en actions catégorie *B*.

## **8 Opérations conclues avec des apparentés**

La Fiducie du Québec est une société du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins. Dans le cours normal de ses opérations, elle a effectué des transactions avec les autres sociétés membres du Mouvement Desjardins et d'autres organismes apparentés selon des normes commerciales régulières.

Ces opérations ont généré des revenus de 7 885 000 \$ (7 242 000 \$ en 1986) et des dépenses de 9 601 000 \$ (11 811 000 \$ en 1986). Les revenus se composent d'intérêts sur placements et d'honoraires alors que les dépenses sont constituées principalement d'intérêts versés sur des dépôts garantis et des prêts en sous-ordre ainsi que des dépenses de loyers.

De plus, des primes d'assurance-vie totalisant environ 650 000 \$ (565 000 \$ en 1986) ont été perçues relativement aux prêts hypothécaires et remises à une institution du Mouvement Desjardins.

Le 31 décembre 1987, il y a au bilan des placements d'environ 26 487 000 \$ (21 682 000 \$ en 1986) auprès de sociétés membres du Mouvement Desjardins, lesquels sont constitués principalement d'encaisse et d'hypothèques. Il y a également au bilan des dépôts garantis de 31 500 000 \$ (47 460 000 \$ en 1986) détenus par de telles sociétés.

## **9 Engagements**

Les engagements pour prêts hypothécaires non déboursés au 31 décembre 1987 s'établissent à 150 224 000 \$ (83 787 000 \$ en 1986).

Au 31 décembre 1987, les engagements en vertu de baux à long terme sur des espaces à bureaux et de l'équipement informatique sont de 47 016 000 \$ jusqu'à leurs échéances dont 15 882 000 \$ au cours des cinq prochaines années.

## **10 Régime de retraite**

Les employés de la compagnie bénéficient d'un régime de retraite contributif. La dernière évaluation actuarielle, en date du 1er janvier 1985, indiquait que le régime était entièrement capitalisé.

La contribution de l'employeur imputée aux dépenses de l'exercice et versée au régime de rentes du MCPED a été de 1 472 000 \$ en 1987 (1 198 000 \$ en 1986).

## Appariement de l'actif et du passif

selon la sensibilité aux taux d'intérêt

La différence entre le taux d'intérêt moyen gagné sur les placements et le taux d'intérêt moyen payé sur les certificats de placement garanti est le facteur individuel le plus important dans la détermination des revenus nets de placements de la Compagnie. Afin de stabiliser l'écart net d'intérêt et d'obtenir des résultats financiers stables, la Compagnie a pour politique d'apparier les échéances de ses placements et celles de ses certificats de placement garanti. À cet effet, la Compagnie a convenu des accords de crédit croisé avec d'autres institutions financières afin de mieux apparier le revenu net provenant de ses placements et de ses dépôts garantis.

Les tableaux suivants présentent, aux dates indiquées, le profil de la sensibilité des placements et des dépôts aux fluctuations des taux d'intérêt:

	Le 31 décembre 1987 (en millions de \$)				Le 31 décembre 1986 (en millions de \$)			
	Total	Taux flottant	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total	Taux flottant	Moins de 1 an	Plus de 1 an
<b>Placements</b>								
Encaisse et titres								
de marché monétaire	88,6	32,0	56,6	—	134,9	65,4	69,5	—
Prêts hypothécaires	1 059,0	72,7	404,2	582,1	955,4	42,9	409,2	503,3
Prêts sur billets	75,0	20,6	12,1	42,3	44,4	30,8	5,3	8,3
Obligations	118,5	5,5	29,5	83,5	82,8	5,5	30,3	47,0
Actions	89,6	32,2	5,8	51,6	43,1	13,7	18,0	11,4
	<b>1 430,7</b>	<b>163,0</b>	<b>508,2</b>	<b>759,5</b>	<b>1 260,6</b>	<b>158,3</b>	<b>532,3</b>	<b>570,0</b>
<b>Dépôts garantis et emprunts</b>								
Dépôts à demande	30,8	30,8	—	—	65,0	65,0	—	—
Dépôts à terme et rentes	1 285,9	—	651,3	634,6	1 119,6	—	605,6	514,0
Prêts en sous-ordre consentis								
par des actionnaires	3,0	3,0	—	—	12,5	12,5	—	—
	<b>1 319,7</b>	<b>33,8</b>	<b>651,3</b>	<b>634,6</b>	<b>1 197,1</b>	<b>77,5</b>	<b>605,6</b>	<b>514,0</b>
Surplus (déficiency) des placements sensibles aux taux d'intérêt		<b>129,2</b>	<b>(143,1)</b>		<b>80,8</b>	<b>(73,3)</b>		
<b>Appariement</b>		<b>(13,9)</b>				<b>7,5</b>		

## Rétrospective des cinq derniers exercices

	1987	1986	1985	1984	1983
<b>RÉSULTATS SOMMAIRES</b> (en milliers de \$)					
<b>Revenus</b>					
Revenus nets de placements *	30 824	25 354	20 500	18 077	14 336
Honoraires	21 375	18 244	15 861	13 859	11 732
	<b>52 199</b>	43 598	36 361	31 936	26 068
<b>Frais d'exploitation</b>					
Salaires et avantages sociaux	21 824	20 162	18 254	16 375	12 533
Autres frais d'exploitation	15 450	13 818	11 072	9 915	8 272
	<b>37 274</b>	33 980	29 326	26 290	20 805
<b>Bénéfice avant impôts sur le revenu</b>					
	14 925	9 618	7 035	5 646	5 263
Impôts sur le revenu *	6 231	4 125	2 987	2 413	2 093
<b>Bénéfice net</b>	<b>8 694</b>	5 493	4 048	3 233	3 170
<b>BIENS ADMINISTRÉS ET DÉTENUS</b> (en millions de \$)					
<b>Actif</b>					
Prêts hypothécaires	1 059	955	861	770	619
Placements et titres	383	311	232	237	200
Autres	31	29	26	29	20
	<b>1 473</b>	1 295	1 119	1 036	839
<b>Biens sous gestion</b>	<b>12 085</b>	10 437	8 985	7 457	6 632
<b>Total des biens administrés</b>	<b>13 558</b>	11 732	10 104	8 493	7 471
<b>Passif</b>					
Dépôts garantis	1 367	1 233	1 062	985	794
Autres	11	21	20	19	17
	<b>1 378</b>	1 254	1 082	1 004	811
<b>Avoir des actionnaires</b>	<b>95</b>	41	37	32	28
	<b>1 473</b>	1 295	1 119	1 036	839
<b>RATIOS</b>					
Par action (en \$)					
Bénéfice net	0,59	0,58	0,44	0,38	0,40
Dividendes	0,185	0,15	0,11875	0,1125	0,10
Avoir des actionnaires	5,23	4,35	3,92	3,66	3,44
Rendement sur l'actif moyen	0,63%	0,47%	0,38%	0,35%	0,41%
Rendement sur l'avoir moyen des actionnaires	11,6%	13,8%	11,6%	10,6%	12,2%
Marge bénéficiaire sur l'intermédiation financière *	1,77%	1,95%	1,72%	1,70%	1,62%
Autres informations en fin d'exercice					
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	12 382	9 525	9 525	8 846	8 167
Nombre d'employés	576	563	537	518	427
Nombre de succursales	11	11	8	6	6

\* Les revenus nets de placements et les impôts sur le revenu sont présentés selon l'équivalence fiscale.

## Conseil d'administration

### \* Jean-Paul Léonard

Notaire  
Président honoraire

### \*<sup>□</sup> Georges O. Langlois

Notaire  
Président du conseil

Vice-président,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Québec

### \* Raymond A. Reid

Président

### <sup>□</sup> Yves R. Léonard

Notaire  
Premier vice-président  
du conseil

Premier vice-président  
du conseil,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Montréal et  
de l'Ouest-du-Québec

### \* G. Roger Roy

Pharmacien  
Second vice-président  
du conseil

Président,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de l'Estrie

### Bernard Allaire

Allaire, Bernard,  
Houle et associés,  
Courtiers d'assurances

Administrateur,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Richelieu-Yamaska

### \*<sup>▲</sup> Arthur Bélanger

Directeur général,  
Centre d'accueil de la Baie

Membre du conseil  
de surveillance,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de la Péninsule et des Îles

### Marcel Bergeron

Directeur,  
Caisse populaire  
de Taschereau

Vice-président,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de l'Abitibi

### \* Gilles Cantin

Directeur,  
Caisse populaire  
de Normandin

### Gilbert Fiset

Président et  
directeur général,  
Jean-Paul Fiset & Fils ltée,  
Courtiers d'assurances  
agrés

Vice-président  
du conseil,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
du Bas-Saint-Laurent

### Richard La Charité, c.r.

Avocat  
Président,  
Caisse populaire  
de Saint-Eustache

Administrateur,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Montréal et  
de l'Ouest-du-Québec

### \* Gilles Lemelin

Directeur général,  
Caisse populaire  
de Sainte-Martine

Administrateur,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Montréal et  
de l'Ouest-du-Québec

### \*<sup>▲</sup> Jacques Lessard

Directeur,  
Caisse populaire  
de Thetford Mines

Administrateur,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Québec

### \* André René

Directeur,  
Caisse populaire  
de Victoriaville

Vice-président,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
du Centre du Québec

### <sup>□</sup> Michel Roy, c.a.

Turcotte, Roy et Desmarais

Président,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Lanaudière

### Robert Soupras

Conseiller spécial du  
conseil d'administration  
de la Fédération  
des caisses d'économie  
Desjardins du Québec

### \*<sup>▲</sup> Bernard Turmel

Directeur,  
Caisse populaire  
Sainte-Anne  
de la Pocatière

Administrateur,  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins  
de Québec

\* M. Jean-Paul Léonard a été administrateur de la Fiducie du Québec de 1963 à 1986. Il a été élu président du conseil le 28 mars 1974, poste qu'il a occupé jusqu'à son départ en 1986.

• Membre du comité exécutif

▲ Membre du comité de vérification

□ Membre du comité des ressources humaines

## Membres de la direction

### \* Raymond A. Reid

Président

### Jean-Pierre Duguay

Vice-président et directeur général

### Yvan Drouin

Vice-président,  
Service de contrôle

### Guy Kavanagh

Vice-président,  
Services aux particuliers

### Bernard Larue

Vice-président,  
Trésorerie et Planification

### Normand Paquin

Vice-président,  
Marketing et Communications

### Jacques Robillard

Vice-président,  
Ressources humaines et informatiques

### Guy Vallée

Vice-président,  
Services aux sociétés et Affaires juridiques

### Raymond Beauchamp

Directeur  
de la Comptabilité et de la Chambre forte

### Pierre Bourret

Directeur  
des Services et Approvisionnements

### Denis Casavant

Directeur  
de l'Administration, Prêts hypothécaires

### Louis Chartrain

Secrétaire adjoint  
et conseiller juridique

### André Daoust

Directeur  
des Systèmes informatiques et  
administratifs

### Guy Douville

Vice-président adjoint  
au Financement hypothécaire

### Serge Doyon

Adjoint au vice-président,  
Trésorerie et Planification

### Jean-Guy Frenette

Directeur  
des Ventes et Relations avec la clientèle,  
Services aux sociétés

### Gérard Guilbault

Conseiller senior  
en placements

### Michel Juneau

Directeur  
du Développement, Services aux sociétés

### Raynald Laliberté

Directeur  
des Services financiers aux caisses et  
institutions

### Guy Lamer

Directeur  
de l'Administration et du Service à  
la clientèle, Services aux sociétés

### Jean-Claude Lupien

Vice-président adjoint  
aux Ventes, Épargne et Placements

### Claude Mayette

Vice-président adjoint  
aux Communications

### Yvon Monette

Directeur  
de l'Administration, Épargne et Placements

### Denise Mongeon

Directrice  
de la Vérification interne

### Jean Morissette

Directeur  
du Marketing

### Paul Robillard

Vice-président adjoint  
au Fonds garanti et au Fonds propre

### Jean-Pierre Tremblay

Directeur  
des Services aux sociétés

\*M. Raymond A. Reid a remplacé  
M. A. Hervé Hébert à la présidence  
le 1<sup>er</sup> janvier 1988

# Gestion Placements Desjardins

(filiale à part entière de la Fiducie du Québec)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Raymond A. Reid**  
Président du conseil

**Jean-Marc Pilon**  
Président

**Jean-Pierre Duguay**  
Vice-président

**Guy Vallée**  
Secrétaire

**Bernard Larue**  
Trésorier

## MEMBRES DE LA DIRECTION

**Jean-Marc Pilon**  
Président

**Louis Journault**  
Vice-président principal,  
Actions

**Michel Lemieux**  
Vice-président principal,  
Titres à revenus fixes

**Louise Charette**  
Vice-présidente et gestionnaire,  
Titres à revenus fixes

**Claude Lemieux**  
Vice-président et gestionnaire,  
Actions

**Denis Noreau**  
Vice-président,  
Marketing

## Bureaux

### Laval

1600, boul. Saint-Martin est  
Laval H7G 4R8  
(514) 668-5223  
1-800-361-3803

### Longueuil

370, chemin Chambly  
Longueuil J4H 3L6  
(514) 679-2810  
1-800-361-5058

### Montréal

1, Complexe Desjardins  
Niveau Promenade  
(C.P. 34, succursale Desjardins)  
Montréal H5B 1E4  
(514) 286-3225  
1-800-361-2680

## SUCCURSALES

### Anjou

7450, boul. Les-Galeries-d'Anjou  
Anjou H1M 3M3  
(514) 355-2050  
1-800-361-5808

### Brossard

6200, boul. Taschereau  
Brossard J4W 1M7  
(514) 445-3224  
1-800-361-4436

### Chicoutimi

1, Place du Royaume  
Chicoutimi G7H 1S4  
(418) 549-5746  
1-800-463-9657

### Hull

975, boul. Saint-Joseph  
Hull J8Z 1W8  
(819) 777-9119  
1-800-567-6886

### LaSalle

7401, boul. Newman  
LaSalle H8N 1X3  
(514) 366-1175  
1-800-361-6633

### Québec

333, rue Saint-Amable  
Québec G1R 5G2  
(418) 647-4742  
1-800-463-5026

### Sainte-Foy

2600, boulevard Laurier  
Sainte-Foy G1V 2L1  
(418) 653-6811  
1-800-463-4792

### Sherbrooke

1640, rue King ouest  
Sherbrooke J1J 2C3  
(819) 566-5667  
1-800-567-6920

## SIÈGE SOCIAL

1, Complexe Desjardins  
14<sup>e</sup> étage  
(C.P. 34, succursale Desjardins)  
Montréal H5B 1E4  
(514) 286-9441  
1-800-361-6840

## GESTION PLACEMENTS DESJARDINS

(filiale à part entière de la Fiducie  
du Québec)

1, Complexe Desjardins  
35<sup>e</sup> étage  
(C.P. 34, succursale Desjardins)  
Montréal H5B 1E4  
(514) 499-2555  
1-800-361-3499

Ce rapport annuel est publié par le Service des communications de la Fiducie du Québec.

Les montages qui y apparaissent utilisent en fond des photos des derniers rapports annuels et en noir et blanc des photos récentes d'employés.

Ces montages reflètent l'importance qu'accorde l'entreprise à la qualité et à l'expérience de son personnel, et au respect de la continuité dans le changement.

Textes:

Bazin, Dumas, Dupré, Sormany/  
communicateurs-conseils

Conception graphique:

Danielle Roy Design

Photographie:

Normand Grégoire

Impression:

Pierre DesMarais

Dépôt légal (1<sup>er</sup> trimestre 1988)

Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada

An English copy of this Annual Report  
can be obtained from the Communications  
Department

1, Complexe Desjardins

14th Floor

(P.B. 34, Desjardins Station)

Montréal H5B 1E4

(514) 286-5834

1-800-361-6840



